

voici, et dont la première est à son adresse, et la seconde à la nôtre.

Lettre adressée à M. Perrault par M. Sterry Hunt.

"Mon cher Monsieur,—J'aurais dû avant ce jour répondre à votre lettre, me demandant mon opinion sur le Thé Canadien. C'est une plante, de l'espèce des spirées, d'après le témoignage des botanistes et autant que je puis voir, elle n'a pour la recommander d'autre qualité que de se prêter à une infusion agréable au goût. Personne ne prétend, que je sache, que le Thé Canadien contienne la Théine, le principe actif auquel le Thé de Chine doit ses propriétés stimulantes et les probabilités sont de plusieurs milles pour une contre la découverte de la Théine dans aucune plante quelconque, puisqu'elle ne se trouve jusqu'à ce jour que dans quatre plantes seulement. C'est aux zéloteurs de ce nouveau substitut au Thé de Chine d'établir que la spirée contient la Théine, à eux la responsabilité de la preuve et jusque là le Thé Canadien ne peut prétendre à rien au-delà d'une place parmi les centaines de substituts qui sont employés par les paysans ou par les sauvages de différents pays, pour la fabrication de breuvages quelquefois utiles et quelquefois délétères.

Montréal, 3 mars 1865.

"STERRY HUNT."

Au Rédacteur de la "Gazette des Campagnes."

"Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 2 février. Quant à savoir s'il existe de la Théine dans les feuilles de cette espèce de *Spirée* qu'on a baptisé du nom de *Thé Canadien*, j'ai dit à mon ami M. Perrault que jusqu'à présent personne, à ma connaissance, n'y en ait pas trouvé. La Théine est une substance fort rare, qui n'a été rencontrée que dans trois ou quatre plantes, de sorte qu'il y a mille chances contre une que la Théine ne se trouvera pas dans la plante dont il est question. Reste à ceux qui prétendent qu'elle peut remplacer le thé, de constater dans cette plante la présence de la Théine. Sans quoi les feuilles de la spirée peuvent tout au plus prendre place parmi une centaine d'autres plantes dont on se sert dans différents pays comme succédant au thé véritable.

Montréal, 8 février 1865.

"STERRY HUNT."

Mr. Perrault peut-il se féliciter de trouver dans ces lettres une négation formelle de la présence de la théine dans le thé canadien? M. Hunt ne se contente-t-il pas d'émettre une opinion? Ces lettres, ainsi que les deux suivantes, autorisent-elles le Rédacteur de la *Revue* à dire publiquement: "M. L'abbé Brunet et le Chimiste M. Hunt de Montréal, nient la présence de la théine dans le thé canadien."

Au Rédacteur de la Revue Agricole.

"Je ne saurais dire si cette Théine existe réellement dans le Thé Canadien. Cette question n'est pas de la compétence du botaniste.

"L'Abbé BRUNET."

Au Rédacteur de la Gazette des Campagnes.

"Monsieur,—Je n'ai jamais dit qu'il n'y a pas de théine dans la plante en question (thé canadien).

"OVIDE BRUNET, Pire."

Nous laissons le public juger entre M. Perrault et nous. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui de rappeler que chaque fois qu'on annonce une découverte en Canada, on est toujours lent à y croire; par exemple, quand on a parlé, pour la première fois, des mines d'or, d'argent, etc., des hommes éclairés n'ont pas craint de déclarer que ces mines ne se trouvaient pas en Canada.

Graines de tabac.

La graine de tabac, annoncée dans notre dernier numéro, a été reçue. Cette graine est de deux espèces. Connec-

ticut (grand tabac) et Havanna. Chacune est de provenance différente, importation et culture canadienne de Mr. A. Pinsonnault de Montréal. Elles sont toutes deux de la récolte de 1864.

On en a envoyé à toutes les paroisses du comté de Kamouraska par l'entremise des directeurs de la Société d'agriculture. Il en reste encore à distribuer, mais en très petite quantité.

Il serait important de savoir si les produits de la graine étrangère obtenus en Canada ont subi quelques modifications sous l'influence de notre climat; ou en d'autres termes, si la graine du Connecticut ou de la Havanna importée donne de meilleur tabac que celle du Connecticut-Canadien, ou du Havanna-Canadien. Pour cela il faudrait des études de cultures comparées. Mr. le directeur de l'école d'agriculture de Ste. Anne en fera faire un essai par ses élèves dans le jardin de la ferme. Nous avons prié le Révd. M. Côté vicaire du Cap St. Ignace d'en faire autant. Les écrits de M. Côté sur sa belle culture de tabac ont déjà été appréciés du public. MM. Aug. Fafard de l'Islet, Onéz. Carrier de St. Henri de Lauzon, et D. Guérin, de St. Joachim, tous trois anciens élèves de notre école d'agriculture, sont aussi priés de faire le même essai. Il reste encore quelques paquets destinés à la même expérience. Nous invitons les amateurs de tabac à se mettre à l'œuvre.

La St. Isidore.

Les cultivateurs ne doivent pas oublier que la fête de St. Isidore, patron des cultivateurs, se rencontre le dix du présent. Qu'ils s'adressent à ce Saint Protecteur de leur art, pour obtenir la bénédiction du Ciel sur leurs travaux. Une Grande Messe sera chantée ce jour là à l'église paroissiale de Ste. Anne.

RECETTES.

Moyen de guérir le mal de cornes.

On nous informe que dans plusieurs paroisses les bêtes à cornes sont atteintes de la maladie communément appelée *mal de cornes*; on nous a même prié de donner une recette contre ce mal. Dans notre désir d'être utile à tous ceux qui réclament nos services, nous nous sommes mis aussitôt à la recherche d'un remède efficace et nous croyons l'avoir trouvé; au moins est-il recommandé par un longue expérience. La voici:

Aussitôt qu'on s'aperçoit qu'un animal a mal aux cornes on les perce toutes deux à leur base avec une vrille. L'ouverture doit être inclinée en dehors, afin que la matière qui pourra se former à l'intérieur puisse s'écouler facilement. Avant de percer le trou, il faut avoir soin d'amincir la corne avec un canif ou une tranche. Quand cette opération est terminée, on remplit l'intérieur de la corne, autant que possible, de poivre rond et de cosses d'ail, puis on ferme l'ouverture avec une autre cosse d'ail.

On laisse écouler deux jours avant d'enlever l'ail qui ferme l'ouverture. Au bout de ce temps, si du sang pur s'échappe de l'ouverture, on ajoute encore un peu de poivre et d'ail et on ferme pour ne plus ouvrir, car la guérison est certaine. Mais si au lieu de sang pur, on n'aperçoit que de l'eau rousse ou du sang *mâché*, après avoir rempli de nouveau l'ouverture, on la ferme pour l'ouvrir le lendemain et les jours suivants, jusqu'à ce que la matière s'échappe en abondance, alors on met un linge autour de la corne, et le mal est disparu.

Dans notre prochain numéro nous donnerons une recette pour prévenir les maux de tête et de cornes qui deviennent si fréquents, mais en attendant nous prions les gardiens d'étable d'éviter à leurs bêtes à cornes les courants d'air, qui sont la cause ordinaire de ces maux.